

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Commune de PONT DE CHERUY

n°17/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le 25 février, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Espace Pontois, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, M. Steve **BIANCHI**, Mme Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Anthony **NIAVET**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à M. Dimitri **KOKKINIDIS**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**).

M. Florian **DANGELO** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – CREATIONS D'UN POSTE DE POLICIER MUNICIPAL ET D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Exposé du Maire

Il est proposé au Conseil la création de deux postes au sein du personnel communal, à savoir :

- **Service de Police Municipale**

Afin de renforcer l'actuel service de Police Municipale composé d'une Brigadier-Cheffe Principale responsable du Service, d'un Brigadier-Chef et d'un ASVP, il sera procédé à la création d'un poste de Gardien-Brigadier de Police Municipale à temps complet.

- **Service Administratif**

Afin de remplacer l'Assistante Socio-Educative Principale qui occupait jusqu'à lors le poste de Coordinatrice Sociale Gendarmerie, il sera procédé à la création d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet (16 heures hebdomadaires).

Ces créations prendront effet au 1^{er} mars 2021.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- ☞ Donne un avis favorable à la création des postes précités, à savoir
 - un poste de Gardien-Brigadier de Police Municipale à temps complet
 - un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet (16 heures hebdomadaires) pour assurer les missions de Coordonnatrice Sociale Gendarmerie.

- ☞ Dit que ces postes seront créés à la date du 1^{er} mars 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 01 mars 2021
Le Maire,

